

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO**

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT
LUE PAR MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,
MINISTRE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DU BASSIN DU CONGO A L'OCCASION DE LA
JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES
CATASTROPHES**

Brazzaville, le 13 octobre 2021

Mesdames et Messieurs ;
Chers compatriotes ;

Le 13 octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée Internationale de la prévention des Catastrophes. Cette journée, qui est observée depuis 32 ans, a pour objectif de promouvoir une culture mondiale de sensibilisation aux risques permanents qui menacent l'humanité.

L'édition 2021 porte sur « la coopération internationale pour les pays en développement afin de réduire leurs risques de catastrophe et les pertes dues aux catastrophes ». Cette édition marque le lancement de la nouvelle campagne "Sendai Sept", pour promouvoir chacun des sept objectifs du Cadre de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophes, adoptée à Sendai, au Japon en mars 2015.

Mesdames et Messieurs ;
Chers compatriotes ;

La prévention et la gestion des risques de catastrophe permettent d'atténuer les pertes en vies humaines, les dégâts matériels et les perturbations socio-économiques, provoquées entre autres par les séismes, les éruptions volcaniques, les tempêtes et cyclones, les feux de forêts, les inondations, les érosions et les glissements de terrain.

Elles permettent également de rappeler que la résilience aux catastrophes doit être une priorité de développement durable dans

toutes les régions du monde. En ce domaine comme en d'autres, nous devons mettre l'accent sur les connaissances traditionnelles, locales et autochtones qui complètent la science moderne et améliorent la résilience des communautés.

L'identification et la prise en compte des spécificités de l'habitat et des savoir-faire existants constituent en effet les bases pour mettre en œuvre une amélioration des modes de construction et de renforcement des compétences en vue d'une réduction de la vulnérabilité à long terme des communautés locales.

Il est temps d'éveiller nos consciences sur l'importance de la prévention et la gestion des risques de catastrophes, en tenant compte de la vulnérabilité et des besoins communautaires. Il est ainsi démontré qu'à l'échelle mondiale, les femmes et les enfants sont 14 fois plus susceptibles que les hommes de mourir dans une situation de catastrophe. Près de 60% des décès maternels évitables et 53% des décès d'enfants de moins de 5 ans évitables interviennent dans les situations de conflit et de catastrophe. Parmi les autres groupes touchés de manière disproportionnée figurent les personnes vivant avec handicap, les personnes âgées et les peuples autochtones.

**Mesdames et Messieurs ;
Chers Compatriotes ;**


Le Gouvernement de la République du Congo préconise que soit élaboré au niveau national, un cadre institutionnel multisectoriel fort, accompagné de certains mécanismes de veille, comme nous venons de le faire avec l'adoption de la stratégie nationale de gestion

des risques de catastrophes, pour une véritable résilience des communautés.

Cependant, ces résultats ne pourront être effectifs et opérationnels que si nous faisons de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes, une priorité nationale, par un engagement politique permettant à chacun de jouer son rôle avec des responsabilités bien déterminées et une bonne gestion des connaissances, à travers un partenariat bien défini. Notre objectif est donc de mettre en place un comité national de gestion des catastrophes, en charge de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes en lieu et place des commissions ad hoc circonstanciées.

Mesdames et Messieurs ;
Chers Compatriotes ;

Face aux catastrophes liées au changement climatique qui n'épargnent pas notre pays, le gouvernement de la République, sous l'impulsion du Chef de l'État, le Président **Denis SASSOU-N'GUESSO** et la coordination du Premier Ministre **Anatole Collinet MAKOSSO**, est déterminé à dépasser le niveau des Plans d'urgence et à accélérer l'élaboration et l'adoption de plans d'action et de prévention. Le meilleur moyen de réduire les risques, c'est en effet la prévention. Mais le problème est qu'en règle générale, nous ne sommes pas attentifs jusqu'à ce qu'une catastrophe survienne. La prévention est en effet une notion difficile à vendre auprès politiques publiques, car le retour sur investissement se fait à long terme. Pourtant, tout démontre que lorsque les initiatives de prévention sont correctement



mises en œuvre, les coûts associés à la réparation des dégâts humains et matériels sont infiniment moindres.

Si à cette politique de prévention, s'ajoute l'adoption par chacune et chacun d'entre nous, des règles de vigilance, des systèmes d'alerte et des bonnes pratiques et réflexes au quotidien, les risques pourront être maîtrisés. Car si les catastrophes naturelles sont hélas parfois inévitables, notre responsabilité est d'en atténuer les impacts, et d'en gérer au mieux les conséquences.

Je vous remercie

Arlette SOUDAN-NONAUT. -